



Service Environnement

RAPPORT ANNUEL

**sur le prix et la qualité du service public de
collecte et de traitement des déchets ménagers**

ANNEE 2020

SOMMAIRE

INTRODUCTION

PRESENTATION TECHNIQUE DU SERVICE 7

PRESENTATION DES PERFORMANCES 14

PRESENTATION DES INDICATEURS FINANCIERS 28

PRESENTATION DES ACTIONS DE COMMUNICATION / SENSIBILISATION / PREVENTION 33

La population prise en compte pour le calcul des ratios 2020 est 18 323 habitants. Les ratios des années antérieures ont été recalculés en prenant en compte les données INSEE relatives à la population municipale.

INTRODUCTION

La **Communauté de Communes Blavet Bellevue Océan** (CCBBO) est née le 1^{er} janvier 2002 de l'élargissement du périmètre de la Communauté de Communes de Bellevue.

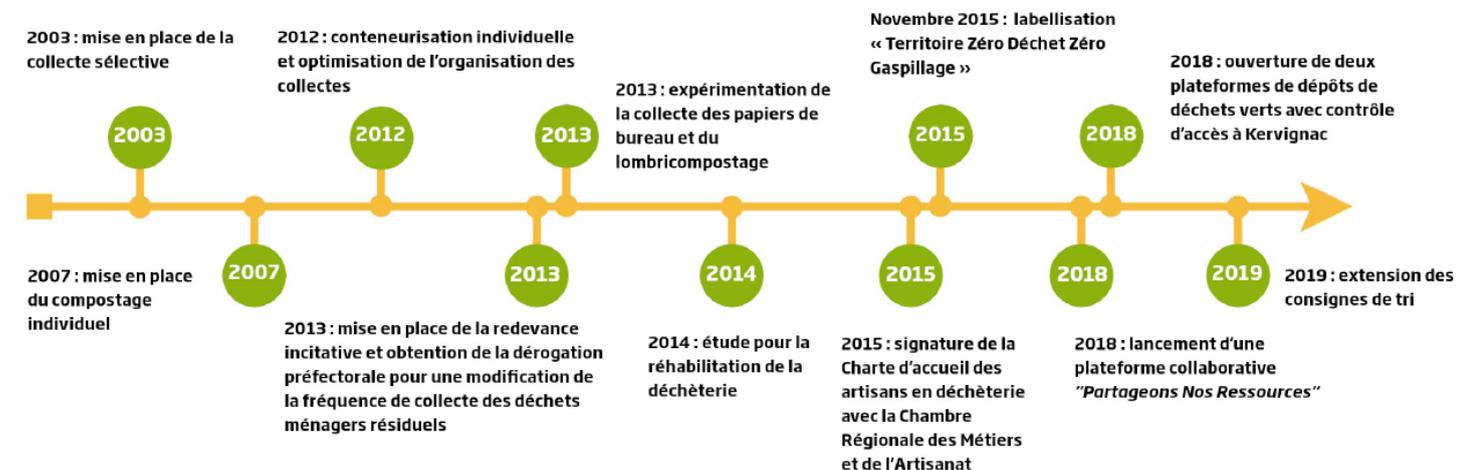
L'intercommunalité exerce la compétence « **prévention, collecte et traitement des déchets** » pour les **cinq communes** qui composent le territoire : Kervignac, Merlevenez, Nostang, Plouhinec et Sainte-Hélène. En 2020, la CCBBO comptabilisait **18 323 habitants**.



La politique ambitieuse de réduction des déchets de la CCBBO a débuté en 2003 à travers **l'optimisation de son service de gestion des déchets** en mettant en place les différentes actions ci-dessous :

- **2003** : mise en place de la **collecte sélective** ;
- **2007** : mise en place du **compostage individuel** ;
- **2008** : opération **foyers témoins** ;
- **2009** : développement de la **conteneurisation des collectes de déchets résiduels et emballages** dans les zones agglomérées ;
- **2009** : signature d'un **Programme Local de Prévention des Déchets (PLP)** ;
- **2012** : **conteneurisation individuelle** de tout le territoire et optimisation de l'organisation des collectes ;
- **2012** : expérimentation du **compostage collectif** ;
- **2013** : mise en place de la **redevance incitative** et obtention de la dérogation préfectorale pour une modification de la fréquence de collecte des déchets ménagers résiduels ;
- **2013** : expérimentation de la **collecte des papiers de bureau** ;
- **2013** : expérimentation du **lombricompostage** ;
- **2015** : **labellisation « Territoire Zéro Déchet Zéro Gaspillage »**
- **2018** : ouverture de **deux plateformes de dépôts de déchets verts** sur Kervignac
- **2019** : mise en place de l'**extension des consignes de tri**

Dates clés

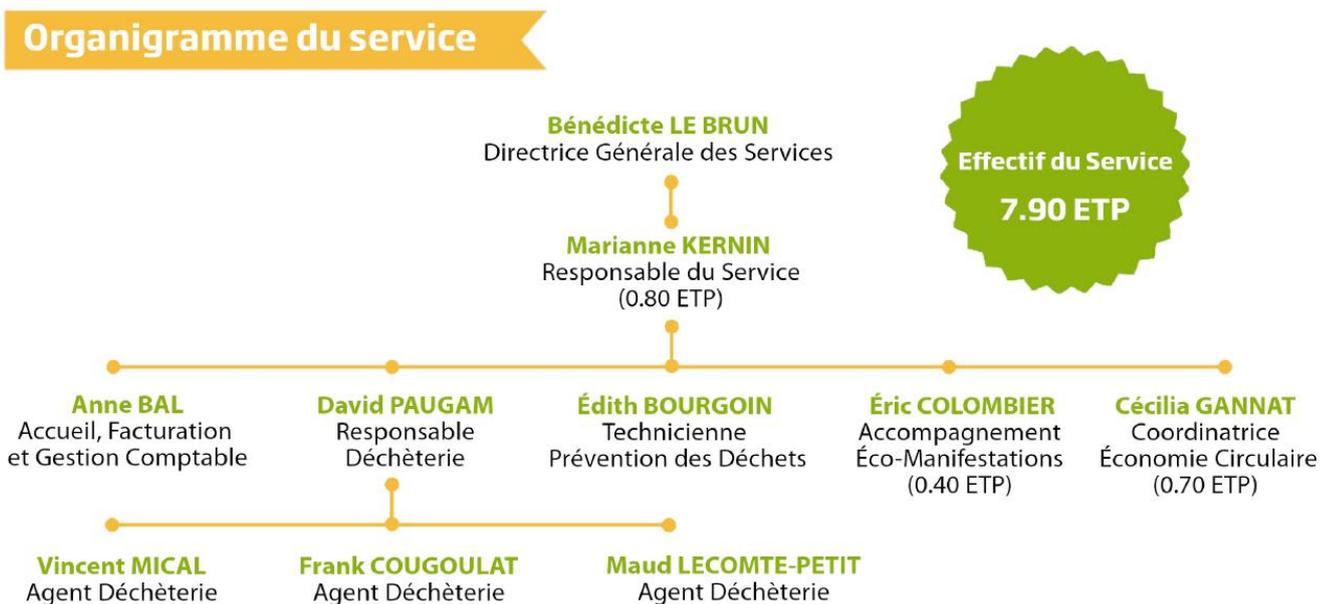


L'année 2020 a été marquée par la pandémie COVID, ainsi de nombreux projets ont été annulés à partir du mois de mars notamment les ateliers REPAIR CAFE et les animations scolaires.

Le projet de réhabilitation de la déchèterie de Merlevenez a repris en phase Projet avec un nouveau groupement d'architectes.

Des travaux de sécurisation du site de la déchèterie ont été réalisés fin septembre avec la mise en place de garde-corps et la création de plateformes de stockage à plat pour les déchets verts et les gravats.

Le nombre d'effectif pour le service Déchets n'a pas évolué en 2020, il représente 7,9 ETP. Ci-dessous l'organigramme du service.



PARTIE 1

Présentation technique du service Déchets

a) COLLECTE DES ORDURES MENAGERES :

Mode de collecte

Depuis le 1^{er} juillet 2012, date de démarrage de la phase test de la redevance incitative, l'ensemble des communes est désormais collecté en **conteneurs individuels**.

Seul l'habitat vertical est collecté en bacs collectifs.



Répartition des conteneurs par commune

Des bacs roulants munis de puces électroniques de 80 L à 750 L ont été mis à disposition des particuliers et des professionnels pour la collecte individuelle des ordures ménagères résiduelles et assimilés selon une **grille de dotation** définie par le comité de pilotage « redevance incitative ».

Nombre de personnes	Volume de la poubelle
1 personne	80 litres
2 personnes	120 litres
3 personnes	180 litres
4 personnes	240 litres
5 personnes et plus	340 litres
Professionnels et logements collectifs	770 litres

Cette grille de dotation a été prévue pour que des foyers pratiquant le tri sélectif et le compostage individuel puissent, s'ils le souhaitent, stocker environ 4 semaines d'ordures ménagères résiduelles.

Le tri sélectif permet de détourner les déchets ménagers les plus volumineux (bouteilles plastiques, boîtes de conserve, boîtes en carton, briques alimentaires, verre et papier) ce qui permet d'optimiser la capacité de la poubelle.

Le compostage individuel est un moyen de détourner les déchets fermentescibles ce qui permet de stocker les ordures ménagères pendant plusieurs semaines dans de bonnes conditions tant en terme d'odeurs que de salubrité.

Les consignes de tri sont présentées dans le guide Zéro Déchet téléchargeable sur <https://www.cbbbo.fr/tri-des-emballages.html>

Parc de conteneurs par commune

Communes	Nombre de bacs (Ordures ménagères) au 31 décembre 2020	Nombre de bacs (Emballages) au 31 décembre 2020
Kervignac	2 803	2 801
Nostang	722	727
Merlevenez	1 385	1 402
Plouhinec	2 891	2 977
Sainte-Hélène	651	660
TOTAL	8 452	8 567

Fin 2020 le service a comptabilisé **8 452 conteneurs pour les ordures ménagères résiduelles et 8 567 conteneurs pour les emballages recyclables.**

Au total, 17 019 bacs sont en service sur le territoire à fin 2020.

Dans des cas spécifiques, des serrures ou cadenas peuvent être proposés pour les particuliers et professionnels.

Cas particulier des conteneurs à contrôle d'accès par clé

Pour les foyers n'ayant pas la place pour stocker une poubelle individuelle, des **conteneurs collectifs d'apport volontaire à contrôle d'accès** ont été mis en place dans les bourgs des cinq communes. Ces conteneurs sont en accès libre, chaque ouverture du tambour étant comptabilisée informatiquement.



Les clés d'accès sont également proposées **aux propriétaires de résidences secondaires et de terrains de loisirs** dont les temps de présence sur le territoire sont courts et irréguliers.

De ce fait, des conteneurs ont également été installés sur chaque commune sur les lieux de passage et dans les secteurs de résidences secondaires et terrains de loisirs.

657 clés ont été distribuées dont 494 sur la commune de Plouhinec.

	2017	2018	2019	2020	Evolution 2019 / 2020
Nombre de clés distribuées	520	547	569	657	+ 15 %
Nombre de conteneurs à contrôle d'accès installés	21	19	19	19	-
Nombre de dépôts enregistrés	4 053	4 077	3 937	4410	+ 12 %

Cas des professionnels

Pour les professionnels, la taille du bac a été ajustée à la production de déchets, 6 tailles de bacs sont proposées (80 L, 120 L, 180 L, 240 L, 340 L et 770 L).

Les professionnels peuvent avoir plusieurs bacs de taille identique ou différente.

Les seuils d'acceptabilité pour la collecte en porte-à-porte des professionnels sont :

- 15 000 litres pour les ordures ménagères résiduelles,
- 25 000 litres pour les emballages recyclables.

Fréquence des collectes

Depuis le 1^{er} juin 2013, il n'y a plus qu'un ramassage tous les quinze jours de la poubelle verte. Cette évolution s'inscrit dans le cadre d'une optimisation du service. L'objectif est de maîtriser le coût de la collecte des déchets tout en s'inscrivant dans une logique de développement durable.

À l'unanimité, le conseil départemental de l'environnement et des risques sanitaires et technologiques (Coderst) avait validé cette demande de réduction de fréquence de collecte des ordures ménagères. La CCBBO a ainsi obtenu une dérogation préfectorale pour deux ans, soit jusqu'à fin mai 2015, qui a été renouvelée ensuite.

Depuis 2019, sans obligation de dérogation, la fréquence de collecte hebdomadaire des ordures ménagères a été maintenue pendant la saison estivale (juillet – août) pour les particuliers uniquement sur les communes de Plouhinec et Sainte-Hélène. Ce changement est intervenu avec la mise en place de l'extension des consignes de tri et l'optimisation des circuits de collecte.

Une collecte hebdomadaire reste organisée toute l'année pour les gros producteurs et les métiers de bouche.

Les calendriers de collecte sont téléchargeables sur <https://www.ccbbo.fr/calendriers-collecte.html>

b) COLLECTE SELECTIVE :

Modes de collecte en place

Depuis le 1^{er} juillet 2012, la collecte est désormais en **conteneurs individuels** sur l'ensemble du territoire pour les emballages recyclables.

Seuls les immeubles sont restés en conteneurs collectifs.



Pour certains cas particuliers (détenteurs de la clé pour les conteneurs collectifs à contrôle d'accès, oublis de collecte...), les dépôts en sacs jaunes translucides sont autorisés devant les habitations ou à côté des conteneurs collectifs à contrôled'accès.

La collecte des emballages recyclables a lieu tous les 15 jours.

Pour les emballages en verre (114 colonnes) et le papier (89 colonnes), des points d'apport volontaire sont à la disposition des foyers sur les 5 communes de la CCBBO. Ces conteneurs sont vidés régulièrement par un camion grue d'un prestataire de service privé (SUEZ).



Fréquences et modalités des collectes

	Ordures Ménagères résiduelles (OMr)	Emballages	Papiers	Verre
Collecte	Porte-à-porte (PAP) C0,5 (C1 en été sur 2 communes) Bacs Prestation	PAP C0,5 Bacs Prestation	Apport Volontaire (AV) Colonnes aériennes Prestation	AV Colonnes aériennes Prestation

c) DECHETERIE et AUTRES MISSIONS TECHNIQUES :

Personnel

En 2020, le personnel présent sur le site technique est le suivant :

- 4 personnes à temps complet pour le gardiennage de la déchèterie, l'entretien des points d'apports volontaire et la maintenance des conteneurs individuels,
- Et ponctuellement, une personne en renfort pendant les périodes de congés et de formation des agents titulaires.

En effet, la communauté de communes a repris la **gestion des bacs en régie au 1^{er} janvier 2014**. Cette mission nécessite la présence d'un agent sur 2 jours par semaine (*livraison / retrait des bacs chez les usagers, lavage des bacs, gestion du stock*).

Horaires d'ouverture de la déchèterie et des plateformes déchets verts

Exploitation	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
Déchetterie	9h00 – 11h45 14h – 17h45	9h00 – 11h45 14h – 17h45	9h00 – 11h45 14h – 17h45	Jour de fermeture	9h00 – 11h45 14h – 17h45	9h00 – 11h45 13h30 – 17h15

En complément de la déchèterie de Merlevenez, il existe deux plateformes de stockage des déchets verts sur la commune de Kervignac dont l'accès était initialement réservé aux particuliers. Des systèmes de contrôle d'accès ont été installés courant 2018.

Depuis septembre 2019, ces plateformes sont également ouvertes, contre facturation, aux professionnels des 5 communes (paysagistes).

Ces plateformes sont ouvertes 7 jours / 7, de 8h à 20h.

Déchets autorisés à la déchèterie

Déchets non dangereux				Déchets dangereux		
 Bois	 Cartons	 Déchets verts	 Batteries	 Cartouches d'encre	 DASRI⁽²⁾	
 Ameublement⁽¹⁾	 Gravats/Déblais	 Métaux	 DDS⁽³⁾	 DEEE ou D3E⁽⁴⁾	 Huile de friture	
 Papiers	 Textile	 Verre	 Huile de vidange	 Lampes/Néons	 Piles	
 Tout-venant	 Bouchons	 Capsules Nespresso	 Radiographies	 <p>Veillez à ne pas mélanger les déchets dangereux aux déchets non dangereux lors de votre déplacement en déchèterie.</p>		

(1) **Ameublement** : La CCBBO récupère les meubles dans le cadre du programme ÉCO-MOBILIER.
 (2) **DASRI** : Déchets d'Activités de Soins à Risques Infectieux.
 (3) **DDS** : Déchets Diffus Spécifiques.
 (4) **D3E** : Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques.

10

Le seuil défini pour les apports en déchèterie est de 4 m³ / jour (délibération du 14 décembre 2017).

Déchets interdits en déchèterie

- éléments entiers de voitures ou camions
- ordures ménagères
- cadavres d'animaux
- produits toxiques (hors DDM)
- produits inflammables – explosifs – radioactifs
- déchets industriels
- graisses et boues de station d'épuration
- tous les produits liquides à l'exception des huiles de vidange et DDM
- amiante

Les conditions d'accès à la déchèterie sont consultables sur <https://www.ccbbo.fr/la-decheterie.html>

PARTIE 2

Présentation des performances

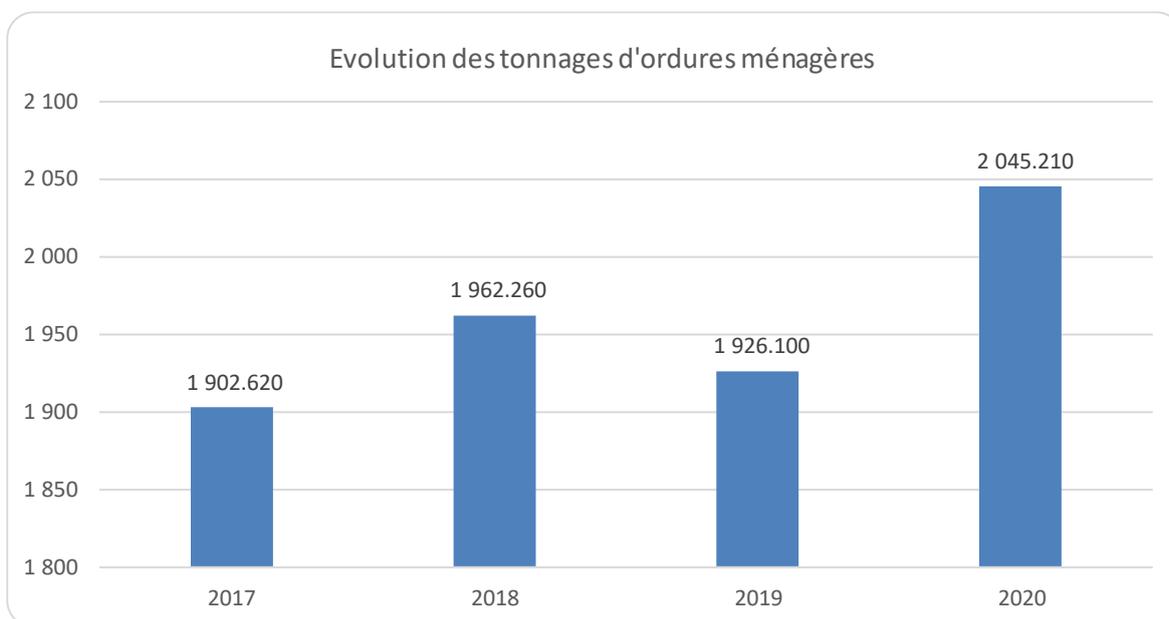
Gisement total d'ordures ménagères

Ci-dessous les tonnages d'ordures ménagères résiduelles collectées par an, de 2017 à 2020 :

	2017	2018	2019	2020
1 ^{er} TRIMESTRE	435.250	463.200	435.180	471.540
2 ^{ème} TRIMESTRE	465.700	484.100	466.180	495.970
3 ^{ème} TRIMESTRE	521.530	529.860	527.200	557.280
4 ^{ème} TRIMESTRE	480.140	485.100	497.540	520.420
TOTAL	1 902.620	1 962.260	1 926.100	2 045.210
Ratio (kg/hab./an)	106.0	109.3	107.3	111.6
Population municipale INSEE	17948	17948	17948	18323

Le tonnage d'ordures ménagères résiduelles a connu une augmentation de **6,18 % soit 119 tonnes** en plus par rapport à l'année 2019. Cette évolution est liée à la pandémie COVID et la présence de gens du voyage sur le territoire à plusieurs reprises dans l'année.

Ainsi, le ratio est en augmentation par rapport à 2019 : **111,6 kg/hab. en 2020** contre 107,3 en 2019.



Taux de présentation des bacs d'ordures ménagères résiduelles

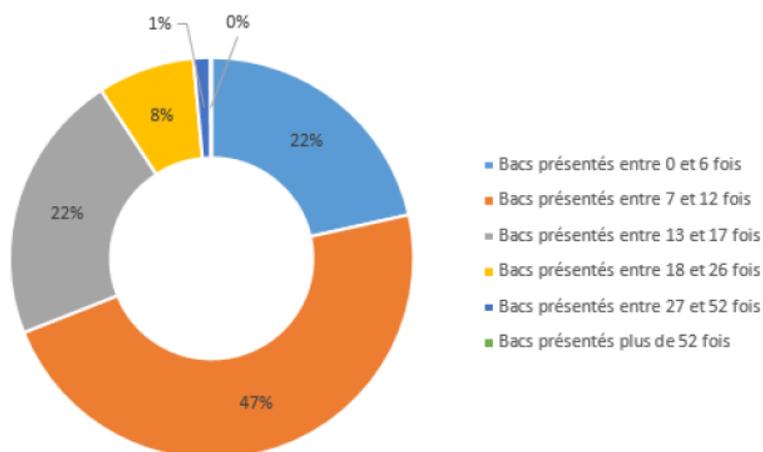
Les données enregistrées sur le logiciel de gestion des collectes et de la facturation montrent un taux de présentation des bacs relativement stable.

En 2020, le taux de présentation moyen était de **37 %**, soit 1 714 bacs présentés en moyenne chaque semaine.

Ci-dessous, la fréquence de présentation des bacs sur l'année 2020 :

Fréquence	Correspondance à la semaine	2020
Bacs présentés entre 0 à 6 fois	Jusqu'à un mois sur deux	1869
Bacs présentés entre 7 à 12 fois	Jusqu'à une fois par mois	4124
Bacs présentés entre 13 et 17 fois	Jusqu'à une semaine sur trois	1895
Bacs présentés entre 18 et 26 fois	Jusqu'à une semaine sur deux	675
Bacs présentés entre 27 et 52 fois	Jusqu'à une fois par semaine	116
Bacs présentés plus de 52 fois	Jusqu'à deux fois par semaine	9

Répartition des fréquences de présentation sur l'année 2020



69 % des bacs sont présentés entre 0 et 12 fois par an, soit jusqu'à une fois par mois.

Traitement des ordures ménagères :

Le tableau suivant présente les tonnages d'ordures ménagères collectées et traitées par commune et par an, entre 2017 et 2020 :

Communes	TOTAL 2017	TOTAL 2018	TOTAL 2019	TOTAL 2020
Plouhinec	636.260	635.660	573.350	609.985
Nostang	155.660	157.180	164.920	176.056
Merlevenez	310.640	321.020	342.100	365.444
Ste-Hélène	129.980	154.640	133.530	142.098
Kervignac	670.080	693.760	711.590	751.627
TOTAL	1 902.620	1 962.260	1 926.100	2 045.210

Les ordures ménagères résiduelles sont incinérées sur l'usine de Plouharnel.

Une convention de coopération publique a été signée avec la Communauté de Communes Auray Quiberon Terre Atlantique.

Il n'y a pas de valorisation de la chaleur produite sur l'usine de Plouharnel.



Usine d'incinération à Plouharnel

Tonnage des déchets recyclables

	EMBALLAGES	VERRE	PAPIERS	TOTAL
Tonnage	841.300	1 155.810	366.320	2 363.430
Ratios 2020 (kg/hab./an)	45.9	63.1	20.0	129.0

En 2020, un tonnage global de **2 363,430 tonnes de déchets recyclables** a été collecté et donc non incinéré.

Pour comparaison :

<i>tonnes</i>	2017	2018	2019	2020
EMBALLAGES	647.380	652.740	758.720	841.300
VERRE	1 044.600	1 051.700	1 074.530	1 155.810
PAPIERS	409.360	372.100	377.520	366.320
TOTAL	2 101.34	2 076.54	2 210.77	2 363.43

Le tonnage d'emballages propres et secs a augmenté de 10,9 % entre 2019 et 2020 soit 82,580 tonnes supplémentaires.

Cette évolution du tonnage est directement liée à la mise en place de l'extension des consignes de tri depuis 2019.

Une augmentation de 81 tonnes de verre a été observée sur la collecte en apport volontaire pour l'année 2020. Quant à lui, le tonnage de papiers diminue tous les ans, de l'ordre de 3% entre 2019 et 2020.

Ratio (kg/hab./an) des déchets recyclables collectés

<i>Kg/hab./an</i>	2017	2018	2018	2020
EMBALLAGES	36.2	36.4	42.3	45.9
VERRE	58.4	58.6	59.9	63.1
PAPIERS	22.9	20.7	21.0	20.0
TOTAL	117.6	115.7	123.2	129.0

Nous remarquons une augmentation des ratios emballages et verre sur l'année 2020.

Collecte des textiles

Fin 2020, la CCBBO comptait 21 conteneurs à textiles (TLC) sur l'ensemble de son territoire.

Le tonnage collecté en 2020 est de **77,61 tonnes** contre 99,789 tonnes en 2019. Cette forte diminution est due à la pandémie de COVID 19 et aux périodes de confinement, pendant lesquelles il n'y a pas eu de collecte de TLC. Les usagers ont alors déposé les textiles dans la benne tout-venant, à la déchèterie.

Ces résultats mettent en évidence un ratio de **4,2 kg/hab.** de textiles collectés.



Caractérisation des déchets collectés

Les refus de tri sont les déchets indésirables non recyclables que les usagers déposent dans le bac jaune.

La caractérisation des emballages collectés par le biais des bacs à couvercle jaune fait apparaître **un taux de refus moyen pour l'année 2020 de 28,78 %** contre 26,95 % en 2019.

Ce taux de refus est exprimé en pourcentage du poids trié et non du volume : les erreurs de tri sont souvent des matériaux plus lourds que les emballages (ex. : le verre).

L'augmentation du taux de refus est dû au passage à l'extension des consignes de tri. En effet, on demande aux usagers de mettre tous les emballages en plastique dans le bac jaune alors qu'une partie n'est actuellement pas recyclable.

Lors des caractérisations des échantillons d'emballages, nous observons comme refus des ordures ménagères, du verre, des fines, des emballages non vidés et des textiles. Ces refus de collecte sont ensuite suivis par l'agent terrain de la CCBBO qui apporte des conseils aux usagers.

Le taux de refus reste correct et démontre que les usagers n'utilisent pas les bacs jaunes pour éliminer leurs ordures ménagères résiduelles.

Quant aux papiers, les indésirables comprennent essentiellement les films plastiques enveloppant les revues ainsi que des cartons.

Le recyclage limite la part des déchets à incinérer et surtout évite de puiser dans les réserves de matières premières. Les déchets recyclables ne doivent pas être mélangés avec les ordures ménagères. Si c'est le cas, ils se salissent mutuellement et les déchets recyclables deviennent irrécupérables.

Il s'agit de bien séparer ce qui est recyclable de ce qui ne l'est pas. Les erreurs de tri compliquent le recyclage et doublent le coût du tri.

Chiffres clés de la collecte sur l'année 2020

Collecte des ordures ménagères résiduelles et des emballages :

60 184 km parcourus (58 751 km en 2019)

4 094 heures de collecte (4 021 h en 2019)

33 987 litres de carburant (33 195 L en 2019)

Collecte du verre et des papiers :

13 587 km parcourus contre 13 676 kms en 2019 (8 659 km pour le verre / 4 928 km pour les papiers)

432 heures de collecte contre 417 h en 2019 (290 h pour le verre / 141 h pour les papiers)

7 336 litres de carburant contre 7 111 litres en 2019 (4 675 l pour le verre / 2 661 l pour les papiers)

Aucun accident de travail n'a été recensé lors des collectes du verre et des papiers en 2020.
Au niveau de la collecte en porte-à-porte, aucun accident de travail n'est à déclarer sur 2020.



Fréquentation de la déchèterie

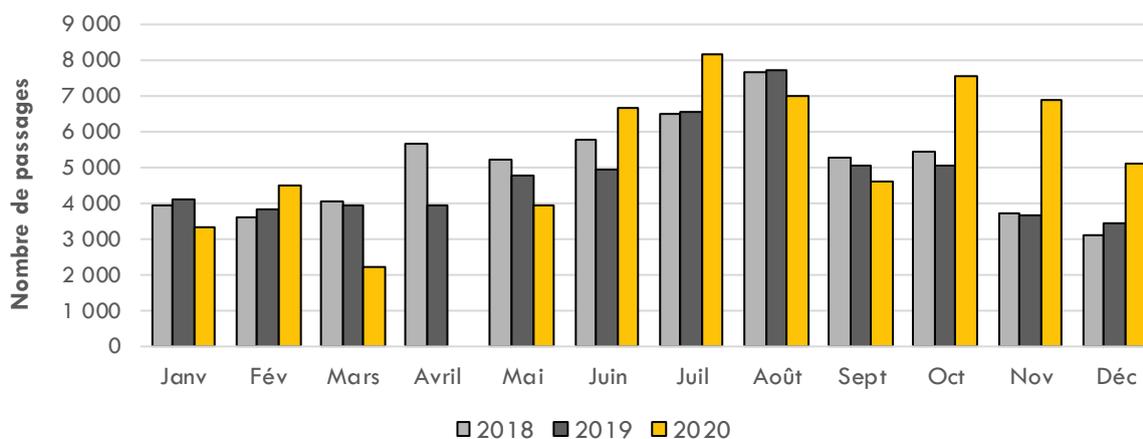
La fréquentation totale de la déchèterie de Merlevenez pour l'année 2020 s'élève à **59 926 usagers**, contre 56 873 usagers pour l'année 2019, ce qui représente une augmentation de la fréquentation de l'ordre de 5,37%. Le ratio est de **3,27 visites par habitant** en 2020.

Malgré une fermeture de la déchèterie de mi-mars à début juin, en raison de la pandémie COVID, la fréquentation totale a augmenté sur l'année 2020.

Le tableau suivant présente les évolutions de fréquentations de la déchèterie sur plusieurs années.

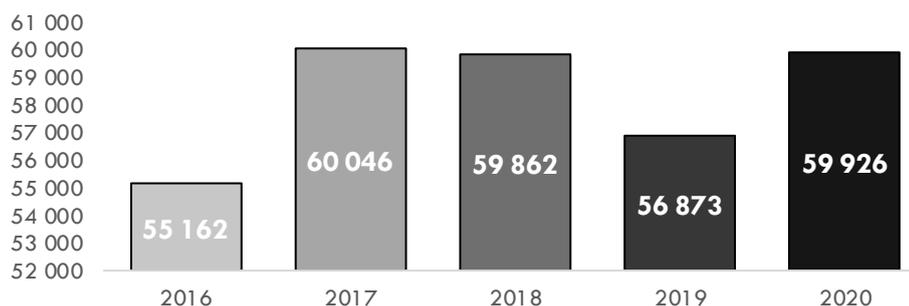
Evolution de la fréquentation mensuelle de la déchèterie	2018	2019	2020
Janv	3 911	4 117	3 312
Fév	3 625	3 819	4 496
Mars	4 021	3 920	2 194
Avril	5 668	3 937	0
Mai	5 232	4 748	3 944
Juin	5 783	4 918	6 689
Juil	6 471	6 564	8 163
Août	7 643	7 725	7 022
Sept	5 261	5 027	4 600
Oct	5 423	5 030	7 536
Nov	3 714	3 632	6 883
Déc	3 110	3 436	5 087

Evolution de la fréquentation mensuelle de la déchèterie



Evolution de la fréquentation de la déchèterie	2016	2017	2018	2019	2020
Fréquentation annuelle	55 162	60 046	59 862	56 873	59 926

Fréquentation annuelle



Bilan des tonnages collectés en 2020

		2017	2018	2019	2020	Evolution 2019/2020
Entrées		60 046	59 863	56 873	59 926	5.37%
Tout Venant	T	934.00	996.70	1 056.98	1 167.70	10.48%
	Rot	230	248	253	279	
Bois	T	348.72	401.04	424.94	482.10	13.45%
	Rot	107	115	126	139	
Ferraille	T	253.20	248.86	273.00	256.26	-6.13%
	Rot	96	98	100	80	
Carton	T	129.34	134.10	138.36	141.84	2.52%
	Rot	100	100	102	97	
Déchets Verts	T	4 030.84	3 594.00	3 562.42	3 538.24	-0.68%
	Rot	576	548	510	479	
Gravats	T	1 586.91	1 541.09	1 587.40	1 301.94	-17.98%
	Rot	157	161	172	136	
DEEE	T	172.820	164.300	162.300	152.634	-5.96%
Piles	T	1.588	1.715	1.695	1.402	-17.29%
Néons / lampes	T	0.550	0.410	0.668	0.535	-19.85%
Cartouches	T	0.130	0.095	0.136	0.100	-26.47%
Batteries	T	4.070	4.816	6.384	4.430	-30.61%
Capsules Nespresso	T	0.660	0.700	1.770	0.534	-69.83%
Meubles	T	276.680	300.890	283.420	247.120	-12.81%
DASRI	T	0.195	0.189	0.187	0.175	-6.17%
TOTAL GENERAL		7 740	7 389	7 500	7 295	
<i>(hors DDS)</i>						
Ratio (kg/hab./an)		431.2	411.7	417.9	398.1	-4.72%

Les tonnages de déchets collectés en déchèterie ont légèrement diminué en 2020 avec une production annuelle de 7 295 tonnes.

En termes de nature de déchets collectés, on peut noter une augmentation de quasiment tous les flux à l'exception des flux gravats et ferraille qui ont très légèrement baissé.

Les tonnages de meubles ont diminué de 12,8 %.

Détail des tonnages des déchets diffus spécifiques - DDS (en tonnes)

Dans le cadre de la nouvelle filière REP (Responsabilité Elargie du Producteur) des Déchets Diffus Spécifiques (DDS)* ménagers, la CCBBO a conclu une convention avec EcoDDS, l'éco-organisme opérationnel agréé sur son périmètre et dont la responsabilité est d'organiser la collecte sélective des DDS ménagers et leur traitement.

Certains flux ne sont pas pris en compte dans la REP et restent collectés par le prestataire de service TRIADIS.

*Hors catégories indexées : 1. Produits pyrotechniques et 2. Extincteurs et autres appareils à fonction extinctrice.

Tonnes	TRIADIS (hors ECODDS)	ECODDS	TOTAL 2020	Rappel 2019
Peinture, colle, vernis	5.174	12.018	17.192	15.840
Acides		0.036	0.036	0.009
Solvants	0.116		0.116	0.108
Phytosanitaires		0.528	0.528	0.486
Emballages vides souillés	10.063		10.063	7.029
Aérosols	0.042	0.269	0.311	0.123
Prod. Non identifiés liquides	3.115		3.115	2.855
Prod. Non identifiés solides	0.028		0.028	0.319
Comburant, chlorate		0.072	0.072	0.043
Radiographies	0.220		0.220	0.193
Bases	0.716	0.064	0.780	0.528
Huile végétale	1.753		1.753	2.021
Filtres à huile		0.808	0.808	0.773
Autres DDS Liquides		0.568	0.568	0.312
Bidons de combustibles		1.313	1.313	0.912
TOTAL	21.227	15.676	36.903	31.551
Articles pyrotechniques			-	-
Huile minérale (litres)		12 900	12 900	12 900

Les déchets diffus spécifiques (DDS) sont en augmentation par rapport à l'année 2019 sur la quasi-totalité des flux.

Collecte des D3E (Déchets d'Equipements Electriques et Electroniques)

Tonnes	2019	2020	Progression des flux 2019 / 2020
GEM HF *	58.2	51.5	-11.5%
GEM F *	26.1	23.0	-11.9%
ECRANS	19.7	14.5	-26.4%
PAM *	58.3	63.7	9.3%
Lampes	0.7	0.5	-28.6%
Total	163.0	153.2	-6.0%

La CCBBO, engagée aux côtés d'Eco-systèmes a ainsi collecté, en 2019, **153,2 tonnes d'anciens appareils électriques**, équivalent à 8,3 kg de D3E par habitant et par an.

*GEM HF : gros électroménager Hors Froid (lave-vaisselle, lave-linge, cuisinière ...)

*GEM F : gros électroménager Froid (réfrigérateur, congélateur, climatiseur ...)

*PAM : Petit électroménager en mélange

Traitement et valorisation des produits collectés en déchèterie :

La déchèterie étant gérée en régie par la Communauté de Communes, depuis le 1^{er} janvier 2004, plusieurs repreneurs ont été sélectionnés pour l'élimination des divers produits récupérés sur le site de la déchèterie.

Le tableau suivant reprend les différents lieux d'élimination des déchets collectés sur la déchetterie de Merlevenez.

Type de déchet	Repreneur	Type et durée du contrat
Déchets végétaux	BREIZH SERVICE ENVIRONNEMENT – Nostang - compostage	Sur prestation depuis 01/01/2020
Encombrants	GUYOT ENVIRONNEMENT – Tri + valorisation en CSR	Marché de 01/01/2020 au 31/12/2022
Bois	LES RECYCLEURS BRETONS – valorisation matière	Marché de 01/01/2020 au 31/12/2022
Cartons	VEOLIA – Hennebont (transfert) + REVIPAC (valorisation matière)	Sur devis annuel
Gravats	LES RECYCLEURS BRETONS - centre d'enfouissement	Marché de 01/01/2020 au 31/12/2022
Papiers	Centre de Tri – Caudan + Cellulose de la Loire (valorisation matière)	Contrat de reprise du 01/05/2020 au 31/12/2022
Verre	SAMIN - Cognac (valorisation matière)	Contrat de reprise Filière
Ferrailles - Batteries	GUYOT ENVIRONNEMENT – valorisation matière	Marché de 01/01/2020 au 31/12/2022
Huiles mécaniques + végétales	TRIADIS – St Jacques de la Lande (traitement)	Marché de 01/01/2020 au 31/12/2022
DMS – aérosols - néons	TRIADIS – St Jacques de la Lande (traitement)	Marché de 01/01/2020 au 31/12/2022
Lampes - néons	RECYLUM	Eco-organisme
Déchets d'Activités de Soins	THEACOM – Châteaubourg (incinération)	Contrat de prestation
Textiles	RETRITEX – Pontivy (réemploi)	Eco-organisme
Piles	COREPILE (traitement et valorisation)	Eco-organisme
Cartouches / Capsules	COLLECTOR – SUEZ (valorisation)	Convention

Collecte des déchets ne provenant pas des ménages, mais pris en charge par le service public :

Déchets des Services Techniques Communaux

Ces services ont accès à la déchèterie gratuitement pour y déposer les déchets issus de l'entretien des espaces verts et des bâtiments communaux.

Déchets banals des activités économiques (artisans, commerçants ...)

Seuls les établissements artisanaux et commerciaux dont le siège se situe sur l'une des communes de la CCBBO ont accès à la déchèterie, selon les modalités suivantes :

- Végétaux : 9,15 €HT / m³
- Gravats : 9,15 €HT / m³
- Tout venant : 12,20 €HT / m³

Depuis septembre 2019, les dépôts des professionnels sur les plateformes de Kervignac sont également facturés sur la base d'un forfait de 18,30 € / passage.

Le montant de ces recettes pour l'année 2020 s'élève à **8 271 €HT** contre 4 359,71 €HT en 2019. On constate que les dépôts professionnels facturés ont considérablement augmenté sur l'année 2020.

Carton des professionnels

33 entreprises et commerçants bénéficient d'une collecte en porte-à-porte de leurs cartons professionnels (33 en 2019).

Ce ramassage a lieu tous les 15 jours.

30,160 tonnes de cartons ont été collectées en 2020 contre 28,440 tonnes en 2019, soit une légère augmentation.



Papiers de bureau



Depuis mars 2013, une collecte des papiers de bureau a été réalisée à titre expérimental sur 69 points de collecte (écoles, administrations et entreprises). En 2020, on comptait 100 points de collecte.

16,824 tonnes ont été ainsi collectées en 2020 contre 19,921 tonnes en 2019, cette diminution est directement liée à la fermeture des établissements scolaires pendant la pandémie COVID.

Le partenaire de ces collectes, cartons professionnels et papiers de bureau, est la Feuille d'Erable – entreprise d'insertion basée à Caudan.

Chiffres clés des collectes réalisées par la Feuille d'Erable :

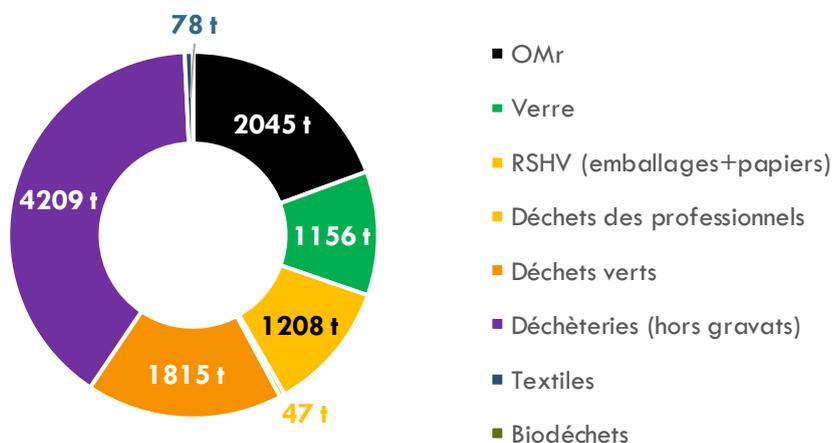
Collecte des cartons :	3 089 km	386 litres de gasoil	388 heures
Collecte des papiers :	1 195 km	149 litres de gasoil	255 heures

Evolution des indicateurs :

Evolution de la production de déchets ménagers :

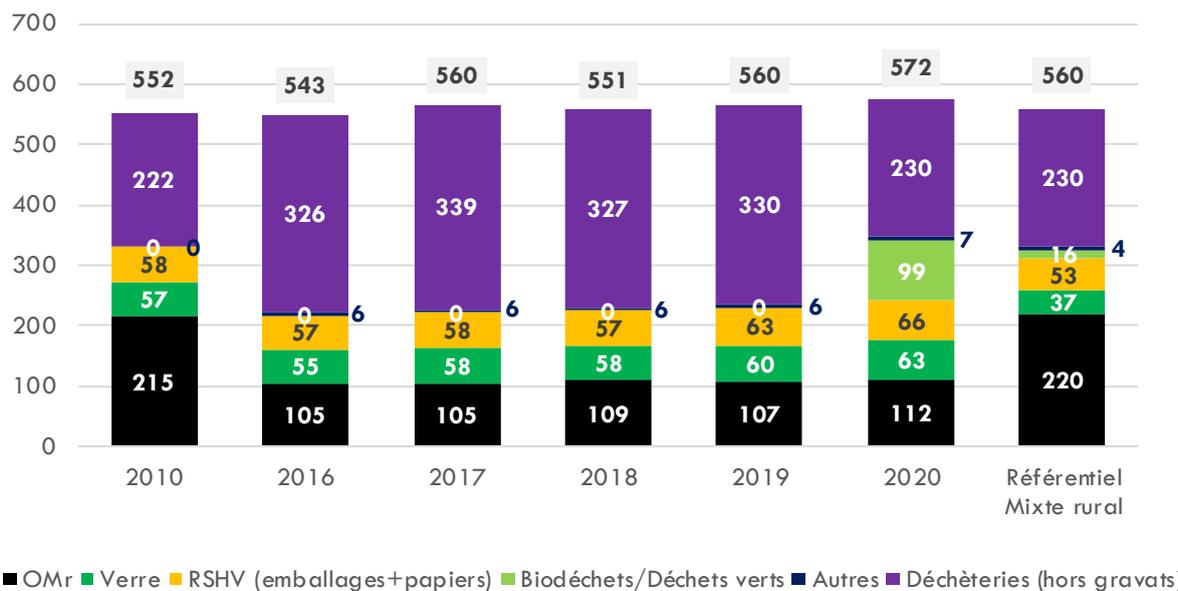
Tonnages de déchets ménagers et assimilés collectés	2010	2016	2017	2018	2019	2020
OMr	3548 t	1899 t	1903 t	1962 t	1926 t	2045 t
Verre	945 t	1003 t	1045 t	1052 t	1075 t	1156 t
RSHV (emballages+papiers)	950 t	1033 t	1057 t	1025 t	1136 t	1208 t
Déchets des professionnels	0 t	0 t	0 t	0 t	0 t	47 t
Déchets verts	0 t	0 t	0 t	0 t	0 t	1815 t
Déchèteries (hors gravats)	3672 t	5912 t	6153 t	5880 t	5944 t	4209 t
Textiles	nc	107 t	101 t	101 t	100 t	78 t
Biodéchets						
DMA (hors gravats)	9114 t	9847 t	10157 t	9919 t	10081 t	10480 t

Tonnages de déchets ménagers et assimilés collectés



Ratios de déchets ménagers et assimilés collectés (kg/hab./an)	2010	2016	2017	2018	2019	2020	Référentiel Mixte rural
OMr	215	105	105	109	107	112	220
Verre	57	55	58	58	60	63	37
RSHV (emballages+papiers)	58	57	58	57	63	66	53
Biodéchets/Déchets verts	0	0	0	0	0	99	16
Autres	0	6	6	6	6	7	4
Déchèteries (hors gravats)	222	326	339	327	330	230	230
DMA (hors gravats)	552	543	560	551	560	572	560

Ratios de déchets ménagers et assimilés collectés (kg/hab./an)



Les ratios des différents flux ont quasi tous augmenté entre 2019 et 2020.

Indice de réduction des DMA 2020

115 sur les tonnages

104 sur les ratios

PARTIE 3

Présentation des indicateurs financiers

METHODE COMPTA COUT

En préambule, il faut retenir que les coûts présentés dans le rapport annuel sont ceux validés dans le cadre de la matrice des coûts. Cette validation est effectuée chaque année par un bureau d'étude et cela depuis 2009 pour notre collectivité.

La matrice des coûts est un référentiel d'expression des coûts du service public d'élimination des déchets élaboré par le Comité des connaissances des Coûts. Instance nationale présidée par l'ADEME dont l'objectif est de favoriser l'information et la transparence.

Avertissement, contrairement à notre comptabilité publique cette matrice intègre la dotation aux amortissements concernant l'intégralité de nos équipements et la reprise annuelle des subventions de ces mêmes investissements. A l'inverse, sont exclus le remboursement du capital de la dette. En conséquence, l'élaboration de la matrice des coûts et les analyses qui en découlent doivent être distinguées de celles du compte administratif.

Quelques définitions :

Calcul du coût HT du service public

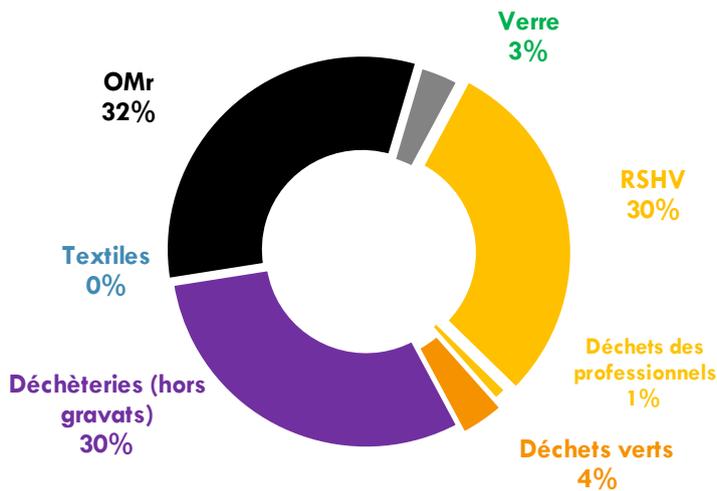
Le calcul des charges et des produits permet de présenter les différents coûts de la gestion des déchets ou tout au moins d'expliquer ce que ce coût contient comme produits et charges et de quel type de coût il se rapproche :

1. **Le coût complet** : somme des charges avec prise en compte de la totalité des frais de structure et des dotations aux amortissements
2. **Le coût technique** : sommes des charges – recettes industrielles
3. **Le coût partagé** : coût technique – soutiens des sociétés agréées
4. **Le coût aidé** : coût partagé – subventions d'investissements et aides au fonctionnement
5. **Le coût imputé** : ensemble des contributions perçues pour financer le service (appels de fonds)

a) Répartition des charges, des produits et du financement :

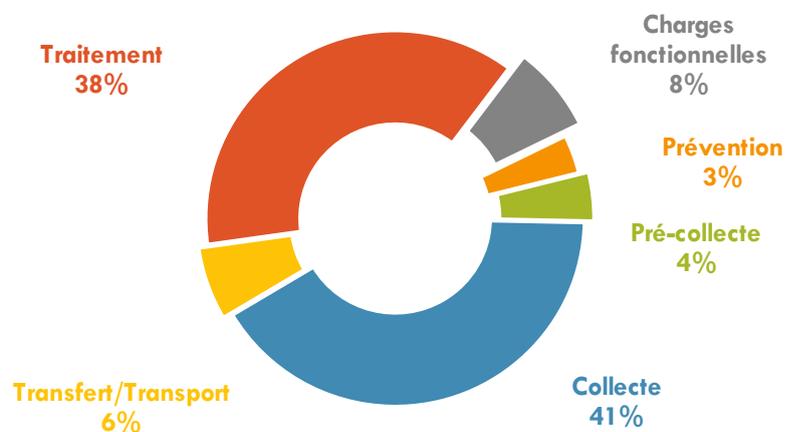
Répartition des charges par flux	Montant HT
OMr	591 287 €
Verre	60 163 €
RSHV	545 723 €
Déchets des professionnels	21 149 €
Déchets verts	68 669 €
Déchèteries (hors gravats)	559 165 €
Textiles	- €

Répartition des charges par flux

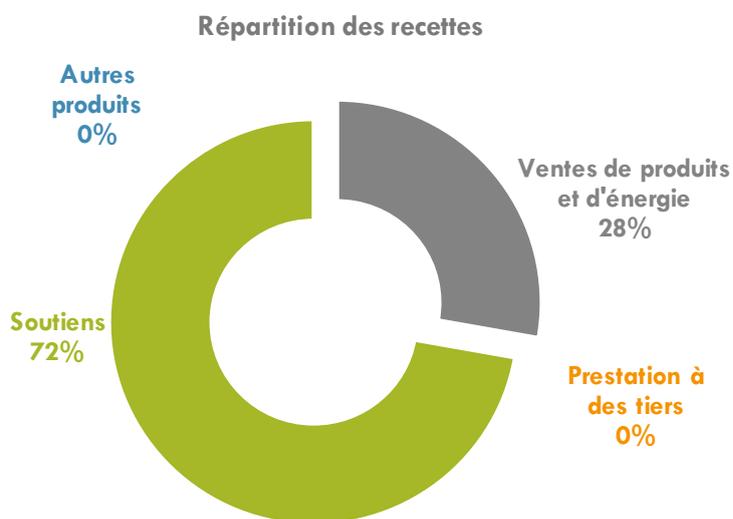


Répartition des charges par étapes techniques	Montants HT
Charges fonctionnelles	138 071 €
Prévention	61 838 €
Pré-collecte	77 944 €
Collecte	759 112 €
Transfert/Transport	116 749 €
Traitement	692 442 €

Répartition des charges par étape technique



Répartition des recettes	Montant HT
Ventes de produits et d'énergie	117 239 €
Prestation à des tiers	- €
Soutiens	304 667 €
Autres produits	- €



b) Hiérarchisation des principaux postes de charges :

Liste des postes de charges les plus importants	Montant TTC	Part des charges
Collecte	271 469 €	15%
Collecte RSHV	260 741 €	14%
Traitement Déchèteries	235 268 €	13%
Traitement	223 961 €	12%
Traitement RSHV	205 445 €	11%

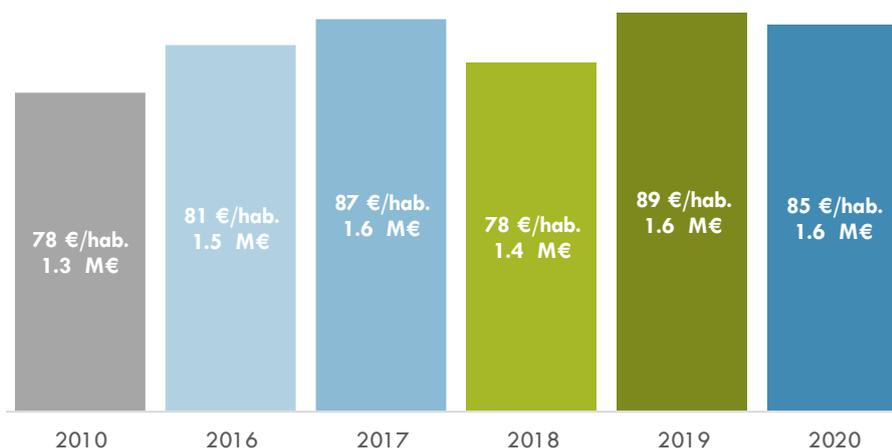
RSHV : Recyclables Secs Hors Verre

c) Coût aidé par habitant :

	Coût aidé			Référentiel Mixte Rural
	2020			2016
	k€ TTC	€ HT/t	€ HT/hab.	€ HT/hab.
OMr	621 k€	278	31.0	47.4
Verre	31 k€	23	1.5	1.2
RSHV (emballages+papiers)	247 k€	165	10.9	6.4
Déchets des professionnels	23 k€	413	1.1	
Déchets verts	76 k€	36	3.6	4
Déchèteries (hors gravats)	557 k€	120	27.6	23.9
Textiles			0.0	
DMA (hors gravats)	1 555 k€	1 036	75.6	

	2010	2016	2017	2018	2019	2020
Coût aidé TTC du service (M€)	1.3 M€	1.5 M€	1.6 M€	1.4 M€	1.6 M€	1.6 M€
Coût aidé TTC du service (€/hab.)	78 €/hab.	81 €/hab.	87 €/hab.	78 €/hab.	89 €/hab.	85 €/hab.

Evolution du coût aidé TTC



Les coûts des Ordures Ménagères Résiduelles (par habitant) est bas et dans la fourchette haute en €/t du fait que la collecte des OMR est réalisée en C0,5 et affiche un ratio de collecte relativement faible avec 112 kg/hab./an. À cela s'ajoute un coût d'incinération un peu en dessous de la médiane (109 €/t par rapport à 132 €/t).

Un coût complet du verre par habitant élevé et inférieur à la tonne. Un très bon ratio de collecte du verre avec 63 kg/hab./an. Un coût de précollecte à l'habitant plus élevé que la médiane du référentiel car il y a beaucoup de moyens déployés sur l'entretien des colonnes ce qui impacte le coût à la hausse (nombre de colonnes élevés et temps agent affecté au nettoyage des dépôts sauvages).

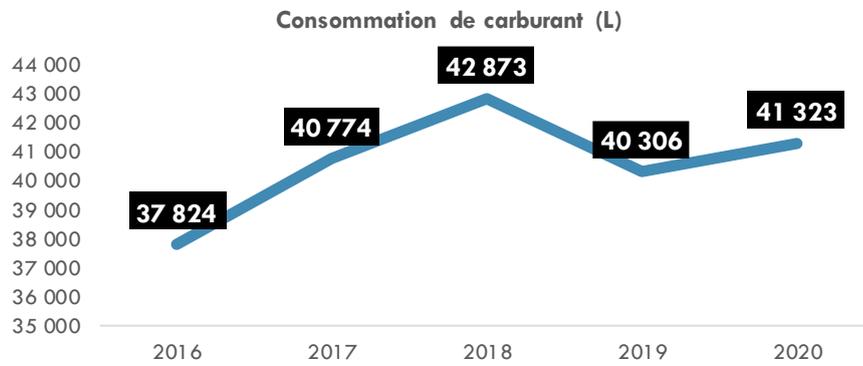
Des coûts (complets et techniques) des RSOM hors verre (par habitant) élevés. Les coûts du marché ne sont pas très avantageux (14 €/t face à 9 €/t). Un coût de traitement un peu plus élevé (230 €/t contre 215 €/t). À cela s'ajoutent beaucoup de moyens d'entretien pour la précollecte.

Les coûts des déchèteries se situent dans la fourchette du référentiel.

Il en résulte des coûts de gestion globale (par tonne) inférieurs à la fourchette du référentiel pour le milieu considéré.

d) Impacts environnements du service :

	2016	2017	2018	2019	2020
Consommation de carburant (L)	37 824	40 774	42 873	40 306	41 323



PARTIE 3

Présentation des actions de communication, sensibilisation et prévention

Le suivi de la qualité du tri

Les refus de collecte

Une opération « refus de collecte » a été mise en place avec les agents de COVED. Ils ont vérifié le contenu des bacs et refusé de collecter les bacs mal triés ou présentant des anomalies. Les refus de collecte ont été signalés par un autocollant. Les adresses concernées ont ensuite été transmises à la technicienne terrain pour un suivi des anomalies.



● Bilan

Le nombre de bacs concernés par cette opération en 2020 est inconnu car en cours d'année, COVED a changé de système et toutes les erreurs de tri de 2020 n'ont pas pu être comptabilisées.

● Les erreurs les plus fréquentes concernent :

- ✗ Le bois ;
- ✗ Les DEEE ;
- ✗ Les masques et gants ;
- ✗ Le verre ;
- ✗ Les chaussures.

La prévention des déchets

Programme Local de Prévention et Zéro Déchet Zéro Gaspillage

Le premier Programme Local de Prévention de la CCBBO est terminé (2009-2014).

Une fiche Plan/Programme de prévention a été rédigée sur le site OPTIGEDE : <http://optigede.ademe.fr/fiche-plan-programme/programme-local-de-prevention-annee-6-communaute-de-communes-blavet-bellevue-oc>

La CCBBO a été labellisée « Territoire Zéro Déchet Zéro Gaspillage » en novembre 2015. Le programme d'actions est mis en œuvre depuis mai 2016.

Les actions menées dans le cadre du programme Zéro Déchet Zéro Gaspillage sont détaillées dans le rapport annuel d'avancement du programme disponible auprès du service Déchets sur simple demande.

Ci-dessous une présentation des principales actions engagées sur l'année 2019.



Opération « Compostage »



● Distribution de composteurs individuels

On estime que les déchets organiques (déchets de cuisine) représentent 30% des ordures ménagères résiduelles. L'opération « Composteur individuel » consiste en la mise à disposition gratuite de composteurs aux habitants de la CCBBO depuis mars 2007.

Fin 2020, 5 028 foyers sont équipés de composteurs ce qui représente un **taux d'équipement des foyers ayant un jardin de 66 %**.

Nombre de foyers équipés de composteurs par commune :

Kervignac : 1 621

Nostang : 432

Plouhinec : 1 693

Sainte-Hélène : 399

Merlevenez : 883

En 2020, 156 composteurs ont été distribués (199 en 2019), en majorité aux nouveaux arrivants. Cette diminution est due aux périodes de confinement. Les nouveaux arrivants comprennent d'une manière générale qu'il est dans leur intérêt de composter pour diminuer le nombre de levées de leur bac d'ordures ménagères.

Opération « Broyage »

● Achat d'un broyeur intercommunal

Plus de 3 600 tonnes de déchets verts sont produites et collectées par an sur le territoire de la CCBBO, pour un coût dépassant les 135 000 euros. Pour y remédier, la CCBBO a décidé de s'attaquer, dans un premier temps, aux déchets verts produits pas les Services communaux et intercommunaux. Après plusieurs réunions avec les services techniques, la CCBBO a acheté en septembre 2016 un broyeur intercommunal qui est mutualisé entre les services techniques des 5 communes et les chantiers nature et patrimoine de la CCBBO.



En mutualisant cet outil, la CCBBO a permis de répondre à une demande des agents communaux et intercommunaux, tout en permettant aux petites communes de son territoire de bénéficier d'un broyeur de qualité professionnelle. De plus, le broyat obtenu est directement utilisé pour pailler les espaces verts. Cela représente une économie non négligeable pour les communes, puisqu'elles n'ont plus besoin d'acheter du paillage.

Bilan 2020 : 250 heures de fonctionnement et 318 m³ de déchets verts broyés

- **Aide financière à la location d'un broyeur pour les particuliers**

La CCBBO a également décidé de s'intéresser aux déchets verts produits par les ménages, dont le tonnage élevé avec un ratio de 20 kg/hab./an.

Après avoir étudié plusieurs alternatives, la CCBBO a mis en place une aide financière à la location d'un broyeur pour les particuliers. Cette option s'est avérée la plus simple et la plus économique. Les particuliers louent un broyeur chez le professionnel de leur choix et effectuent eux-mêmes le broyage de leurs déchets verts à domicile.

Deux formules d'aides financières leurs sont ensuite proposées :

	PETIT MODÈLE (diamètre de taille inférieur à 10cm)	GRAND MODÈLE (diamètre de taille supérieur à 10cm)
Location ½ journée	20€	40€
Location journée	30€	60€



Grâce à cette action, la CCBBO vise une baisse des tonnages des déchets verts en déchèterie. Elle souhaite également sensibiliser les particuliers à la pratique du compostage et du paillage.

Bilan 2020 : 22 demandes d'aide

Sensibilisation aux couches lavables

● L'aide financière

Le Conseil communautaire a accepté, en décembre 2010, d'octroyer une aide financière de 60 € à l'achat d'un pack de 15 couches lavables.

L'achat des couches lavables est souvent un frein à l'utilisation même si dans la durée elles sont plus économiques. Cette action peut servir de déclencheur pour les familles hésitantes.

Bilan 2020 : 2 familles ont formulé une demande et ont bénéficié de cette aide.



La communication orale de proximité

Animations scolaires

Les animations ont été réalisées dans les écoles qui en avaient fait la demande (réponse au courrier envoyé à toutes les écoles, comme chaque année).

Date	Animations	Nbre de participants
Janvier 2020	Sensibilisation des élèves de l'Ecole Sainte-Anne à Nostang <ul style="list-style-type: none"> • Elèves de 7 à 10 ans • 2 animations sur les filières de recyclage et de la prévention des déchets 	50 élèves
Janvier 2020	Sensibilisation des élèves de l'Ecole Notre Dame de Joie à Merlevenez <ul style="list-style-type: none"> • Elèves de 3-10 ans • 3 animations au total sur le thème du tri et du compostage 	174 élèves
Janvier 2020	Sensibilisation des élèves de l'Ecole Sainte-Anne à Plouhinec <ul style="list-style-type: none"> • Elèves de 3-10 ans • 5 animations au total sur le thème du gaspillage alimentaire 	129 élèves
Janvier-Février 2020	Sensibilisation des élèves de l'Ecole Sainte-Famille à Plouhinec <ul style="list-style-type: none"> • Elèves de 3-10 ans • 4 animations au total sur le thème du gaspillage alimentaire et de la prévention des déchets 	77 élèves
Septembre 2020	Animation d'un stand au Lycée Ker Anna sur la prévention des déchets <ul style="list-style-type: none"> - Sur le gaspillage vestimentaire - Sur la prévention des déchets en général 	50 élèves
Décembre 2020	Sensibilisation des élèves de l'Ecole Saint-Joseph à Sainte-Hélène <ul style="list-style-type: none"> • Elèves de 8 à 10 ans • 2 animations au total sur le thème du tri et de la prévention des déchets 	15 élèves

Accompagnement des associations locales

Il existe 222 associations sur le territoire de la CCBBO. Elles organisent près de 500 manifestations chaque année, qu'elles soient sportives, culturelles, ...

La CCBBO, en tant que territoire Zéro Déchet Zéro Gaspillage, a souhaité accompagner les associations locales à réduire la quantité et la nocivité des déchets évènementiels afin de faire des économies tout en préservant l'environnement. Pour ce faire, la Communauté de Communes a signé, le 19 mai 2016, une convention de partenariat avec l'association Les Connexions, afin de mener des actions de communication, d'animation et de sensibilisation sur la réduction, la gestion et la valorisation des déchets évènementiels à destination des associations locales.

Pour ce faire, la CCBBO met **gratuitement** à disposition des associations :

- Du matériel de collecte,
- Des gobelets réutilisables,
- Des outils de communication (banderoles, oriflammes, signalétiques...).

Un guide intitulé « organiser un événement éco-responsable » a été édité et distribué à chaque association du territoire lors des forums des associations en septembre 2017.



Les associations ont aussi la possibilité de commander de la vaisselle compostable pour leurs évènements.

En 2018, la CCBBO a mis en place une charte d'engagement des éco-manifestations visant à aider les organisateurs volontaires à faire reconnaître leurs actions éco-responsables.

En mai 2019, la CCBBO a repris en régie la sensibilisation des associations au tri et à la prévention des déchets. De plus, la gestion des gobelets réutilisables a été confiée à la même date à l'ESAT de Larmor-Plage.

Bilan 2020 :

En raison de la pandémie, il y a eu peu de manifestations, seulement 3 manifestations ont eu lieu avant le 16 mars 2020 :

- 3 diagnostics réalisés en amont des manifestations
- 3 manifestations accompagnés matériellement
- 235 bénévoles sensibilisés et 3 300 personnes ayant eu accès au geste du tri sur les manifestations
- **1 association a été labellisée** : Ensemble à Plouhinec pour le Trail de l'Océan
- **Volume de déchets collectés (en litres) :**

OM	Tri	Déchets compostables	Verre	Papier	Total
750	2 900	1 500	160	50	5 360

Une table-ronde sur le thème des kermesses dans les écoles a également été organisée avec les associations des parents d'élèves en février 2020.

Sensibilisation des hébergeurs touristiques au tourisme durable

Suite aux actions menées en 2018 et en 2019, la CCBBO continue à accompagner les hébergeurs touristiques au tourisme durable.

Comme en 2019, un flyer destiné aux touristes a été édité en juin 2020, afin de les sensibiliser au tri sur notre territoire, mais il a été étoffé par rapport à 2019. Les éco-gestes ont été listés et illustrés dans la version de 2020. Le flyer était disponible à la mairie, à la médiathèque et au point Info Tourisme de Plouhinec.

En vacances, ayons le réflexe ÉCO-GESTES !
Communauté de Communes Blavet Bellevue Océan

Utilisons une gourde remplie d'eau du robinet.
Partons faire nos achats avec un panier.
Choisissons une vaisselle réutilisable.
Adoptons le cendrier en pique.

Zero Déchet

www.copzerodechet.fr
CITEO

En vacances, je trie aussi ! EMBALLAGES

Bacs ou sacs jaunes
Tous les emballages en plastique
All plastic packaging
Alle Kunststoffverpackungen
Alle plastic verpakkingen

Cartons et briques alimentaires
Cardboard packaging and foodgrade tetra packs
Karton und Tetra-Paks

Boîtes métalliques, aérosols, canettes
Metal containers, aerosols and tins
Metalbussen, aerosolen, Gemetalkonserven
Blik, spuitbusen, bier- en voedingsblikken

Inutile de laver les emballages, il suffit de bien les vider et de ne pas les imbriquer.

CONTENEURS À VERRE
Bouteilles et pots en verre
Glase bottles and jars
Gläserflaschen und Gläser
Glazen potten en flessen

CONTENEURS À PAPIERS
Prospectus, magazines, journaux, enveloppes, papiers d'écriture
Leaflets, prospectuses, magazines, newspapers, envelopes, writing papers
Zaakjes, prospectus, Ziekriften, enveloppen, papier
Kranten, magazines, envelopes, papier, briefpapier, prospectus

Calendrier des marées 2020

Date	Pleine mer			Basse mer		
	Heure	Coef.	Sur	Heure	Coef.	Sur
01.J	07:20	87	1403	18:23	1029	1029
02.J	07:25	87	1429	18:26	1056	1056
03.J	07:30	87	1459	18:28	1084	1084
04.J	07:35	87	1493	18:29	1113	1113
05.J	07:40	87	1531	18:29	1143	1143
06.J	07:45	87	1573	18:28	1173	1173
07.J	07:50	87	1619	18:26	1203	1203
08.J	07:55	87	1669	18:23	1233	1233
09.J	08:00	87	1723	18:19	1263	1263
10.J	08:05	87	1781	18:14	1293	1293
11.J	08:10	87	1843	18:08	1323	1323
12.J	08:15	87	1909	18:01	1353	1353
13.J	08:20	87	1979	17:53	1383	1383
14.J	08:25	87	2053	17:44	1413	1413
15.J	08:30	87	2131	17:34	1443	1443
16.J	08:35	87	2213	17:23	1473	1473
17.J	08:40	87	2299	17:11	1503	1503
18.J	08:45	87	2389	16:58	1533	1533
19.J	08:50	87	2483	16:44	1563	1563
20.J	08:55	87	2581	16:29	1593	1593
21.J	09:00	87	2683	16:13	1623	1623
22.J	09:05	87	2789	15:56	1653	1653
23.J	09:10	87	2899	15:38	1683	1683
24.J	09:15	87	3013	15:19	1713	1713
25.J	09:20	87	3131	15:00	1743	1743
26.J	09:25	87	3253	14:40	1773	1773
27.J	09:30	87	3379	14:19	1803	1803
28.J	09:35	87	3509	13:57	1833	1833
29.J	09:40	87	3643	13:34	1863	1863
30.J	09:45	87	3781	13:10	1893	1893
31.J	09:50	87	3923	12:45	1923	1923

Port-Louis / Locmalo

Date	Pleine mer			Basse mer		
	Heure	Coef.	Sur	Heure	Coef.	Sur
01.A	03:56	84	1615	16:59	1229	1229
02.A	04:06	84	1645	17:00	1256	1256
03.A	04:16	84	1679	17:01	1284	1284
04.A	04:26	84	1717	17:01	1313	1313
05.A	04:36	84	1759	17:00	1343	1343
06.A	04:46	84	1805	16:59	1373	1373
07.A	04:56	84	1855	16:57	1403	1403
08.A	05:06	84	1909	16:55	1433	1433
09.A	05:16	84	1967	16:52	1463	1463
10.A	05:26	84	2029	16:49	1493	1493
11.A	05:36	84	2095	16:45	1523	1523
12.A	05:46	84	2165	16:41	1553	1553
13.A	05:56	84	2239	16:36	1583	1583
14.A	06:06	84	2317	16:31	1613	1613
15.A	06:16	84	2399	16:25	1643	1643
16.A	06:26	84	2485	16:19	1673	1673
17.A	06:36	84	2575	16:12	1703	1703
18.A	06:46	84	2669	16:05	1733	1733
19.A	06:56	84	2767	15:57	1763	1763
20.A	07:06	84	2869	15:49	1793	1793
21.A	07:16	84	2975	15:40	1823	1823
22.A	07:26	84	3085	15:30	1853	1853
23.A	07:36	84	3199	15:20	1883	1883
24.A	07:46	84	3317	15:09	1913	1913
25.A	07:56	84	3439	14:58	1943	1943
26.A	08:06	84	3565	14:46	1973	1973
27.A	08:16	84	3695	14:34	2003	2003
28.A	08:26	84	3829	14:21	2033	2033
29.A	08:36	84	3967	14:08	2063	2063
30.A	08:46	84	4109	13:54	2093	2093
31.A	08:56	84	4255	13:40	2123	2123

La ria d'Étel
est un territoire exceptionnel pour la richesse de son environnement, sur lequel il est possible de pratiquer de nombreux loisirs nautiques. Nos pratiques peuvent avoir un impact, faisons en sorte qu'elles soient respectueuses.

Pour en savoir plus,
un flyer et un livret sont disponibles au Point I de Plouhinec.

Agence Française pour l'Environnement
Fédération Française pour l'Environnement

J'adopte les bons gestes

Pour préserver les milieux naturels et ressources

- Je suis discret
- J'évite les herbicides de zozèmes
- Je respecte les falaises de capture et les quotas
- Je mets en place roches et sable
- Je préserve les berges avec une vitesse adaptée

Pour préserver la qualité de l'eau

- J'utilise des produits d'entretien écologiques labellisés
- Je consigne mon bateau dans les aires dédiées
- Je fais attention en faisant le plein de carburant
- J'utilise préférentiellement les sanitaires à terre

Économies d'eau

- J'économise l'eau lors des douches et de la vaisselle
- J'utilise un bac pour rincer mon matériel
- J'utilise un « pistolet » avec coupure automatique de l'eau

Partage de l'espace

- Je prends en compte et cohabite avec les autres usages pendant ma pratique
- Je pêche à pied en dehors des parcs conchylicoles
- Je jette ma ligne hors des zones de passage
- Je ne m'accroche pas aux marques d'identification des parcs ostréicoles et zones de mouillage

Un territoire à découvrir

Plus d'informations au Point I de Plouhinec :
02 97 36 73 00 - info@tourismeplouhinec.com

Lancement d'un Repair Café

La CCBBO a lancé un Repair Café en 2018.

Une première réunion a eu lieu le 22 février 2018 pour recruter des réparateurs dans différents domaines : appareil électrique, informatique, outillage, meuble, vélo ...

Le premier Repair Café a eu lieu le samedi 7 avril 2018. Puis chaque 1^{er} samedi du mois.



Quelques chiffres en 2020 :

Nombre d'ateliers réalisés : **2**

Nombre de bénévoles actifs : **11**

Nombre de visiteurs : **50**

Nombre d'objets réparés : **20**



L'Eco Zéro Déchet

A travers ce nouveau journal, la CCBBO a souhaité dépasser la thématique du tri des déchets en faveur de la prévention mais aussi de l'économie circulaire.

A cause de la crise sanitaire, il n'y a eu qu'une seule édition de L'Eco Zéro Déchet, en décembre 2020. Cette édition a été tirée à 9 500 exemplaires et distribuée à tous les foyers du territoire.

Sommaire du n°7 :

- ✗ Le mot du Président
- ✗ Actualités : Des travaux de sécurisation à la déchèterie
- ✗ Zéro Déchet Zéro Gaspillage : En finir avec le gaspillage vestimentaire – Consommer autrement
- ✗ Prévention : Donner une seconde vie aux objets
- ✗ Prévention : Des Repair Cafés pour lutter contre l'obsolescence de vos objets
- ✗ Point infos : COVID : Les bons gestes à adopter – Benne meubles – Book Hémisphères récompensée



Le calendrier de collecte

Les calendriers de collecte 2021 ont été faits sur la même base que ceux de 2020.

Le calendrier de collecte a été distribué dans toutes les boîtes aux lettres fin décembre 2020.

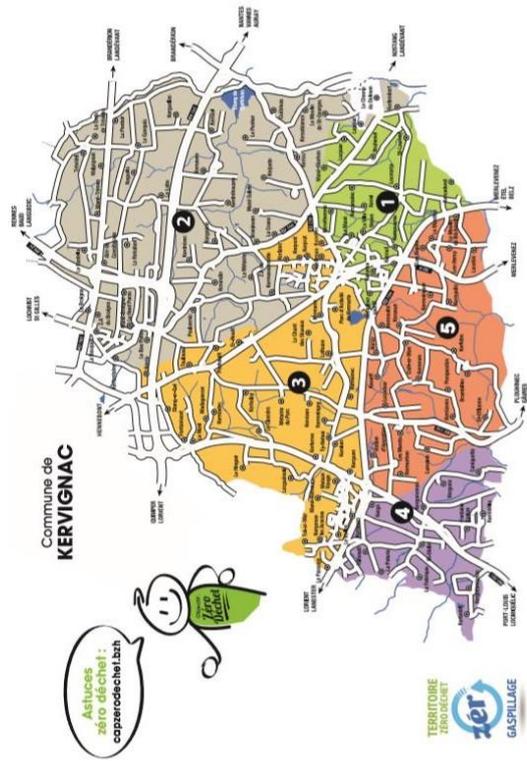
Exemple de calendrier de collecte :

À CONSERVER 2021
Calendrier de collecte KERVIGNAC

Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Jun
V 1	M 2	L 1	J 1	S 1	M 1
S 2	M 3	M 2	V 2	D 2	M 2
M 3	J 4	J 3	S 3	M 3	J 3
J 4	05	04	L 4	V 4	V 4
M 5	V 5	M 5	M 5	S 5	S 5
M 6	J 6	J 6	J 6	M 6	M 6
J 7	01	07	M 7	V 7	L 7
V 8	M 8	M 8	J 8	M 8	M 8
S 9	J 9	J 9	V 9	S 9	J 9
D 10	M 10	M 10	L 10	M 10	V 10
M 11	V 11	V 11	M 11	V 11	M 11
J 12	06	06	J 12	S 12	J 12
V 13	M 13	M 13	V 13	M 13	M 13
M 14	J 14	J 14	L 14	V 14	V 14
V 15	M 15	M 15	M 15	S 15	S 15
S 16	J 16	J 16	J 16	M 16	M 16
D 17	M 17	M 17	V 17	S 17	J 17
M 18	V 18	V 18	L 18	M 18	V 18
M 19	J 19	J 19	M 19	V 19	M 19
M 20	03	03	J 20	S 20	J 20
V 21	M 21	M 21	V 21	M 21	M 21
S 22	J 22	J 22	L 22	V 22	V 22
M 23	M 23	M 23	M 23	S 23	S 23
J 24	V 24	V 24	J 24	M 24	M 24
V 25	M 25	M 25	V 25	S 25	J 25
S 26	J 26	J 26	L 26	M 26	V 26
D 27	M 27	M 27	M 27	V 27	M 27
M 28	J 28	J 28	J 28	S 28	J 28
V 29	M 29	M 29	V 29	M 29	M 29
M 30	J 30	J 30	L 30	V 30	V 30
S 31	M 31	M 31	M 31	S 31	M 31
J 1	02	02	J 1	S 1	M 1
V 2	M 2	M 2	V 2	D 2	M 2
S 3	J 3	J 3	S 3	M 3	J 3
D 4	M 4	M 4	L 4	V 4	V 4
L 5	V 5	V 5	M 5	S 5	S 5
M 6	J 6	J 6	J 6	M 6	M 6
M 7	01	07	M 7	V 7	L 7
J 8	M 8	M 8	J 8	M 8	M 8
V 9	J 9	J 9	V 9	S 9	J 9
S 10	M 10	M 10	L 10	M 10	V 10
D 11	V 11	V 11	M 11	V 11	M 11
M 12	J 12	J 12	J 12	S 12	J 12
V 13	M 13	M 13	V 13	M 13	M 13
M 14	J 14	J 14	L 14	V 14	V 14
V 15	M 15	M 15	M 15	S 15	S 15
S 16	J 16	J 16	J 16	M 16	M 16
D 17	M 17	M 17	V 17	S 17	J 17
M 18	V 18	V 18	L 18	M 18	V 18
M 19	J 19	J 19	M 19	V 19	M 19
M 20	03	03	J 20	S 20	J 20
V 21	M 21	M 21	V 21	M 21	M 21
S 22	J 22	J 22	L 22	V 22	V 22
M 23	M 23	M 23	M 23	S 23	S 23
J 24	V 24	V 24	J 24	M 24	M 24
V 25	M 25	M 25	V 25	S 25	J 25
S 26	J 26	J 26	L 26	M 26	V 26
D 27	M 27	M 27	M 27	V 27	M 27
M 28	J 28	J 28	J 28	S 28	J 28
V 29	M 29	M 29	V 29	M 29	M 29
M 30	J 30	J 30	L 30	V 30	V 30
S 31	M 31	M 31	M 31	S 31	M 31
J 1	02	02	J 1	S 1	M 1
V 2	M 2	M 2	V 2	D 2	M 2
S 3	J 3	J 3	S 3	M 3	J 3
D 4	M 4	M 4	L 4	V 4	V 4
L 5	V 5	V 5	M 5	S 5	S 5
M 6	J 6	J 6	J 6	M 6	M 6
M 7	01	07	M 7	V 7	L 7
J 8	M 8	M 8	J 8	M 8	M 8
V 9	J 9	J 9	V 9	S 9	J 9
S 10	M 10	M 10	L 10	M 10	V 10
D 11	V 11	V 11	M 11	V 11	M 11
M 12	J 12	J 12	J 12	S 12	J 12
V 13	M 13	M 13	V 13	M 13	M 13
M 14	J 14	J 14	L 14	V 14	V 14
V 15	M 15	M 15	M 15	S 15	S 15
S 16	J 16	J 16	J 16	M 16	M 16
D 17	M 17	M 17	V 17	S 17	J 17
M 18	V 18	V 18	L 18	M 18	V 18
M 19	J 19	J 19	M 19	V 19	M 19
M 20	03	03	J 20	S 20	J 20
V 21	M 21	M 21	V 21	M 21	M 21
S 22	J 22	J 22	L 22	V 22	V 22
M 23	M 23	M 23	M 23	S 23	S 23
J 24	V 24	V 24	J 24	M 24	M 24
V 25	M 25	M 25	V 25	S 25	J 25
S 26	J 26	J 26	L 26	M 26	V 26
D 27	M 27	M 27	M 27	V 27	M 27
M 28	J 28	J 28	J 28	S 28	J 28
V 29	M 29	M 29	V 29	M 29	M 29
M 30	J 30	J 30	L 30	V 30	V 30
S 31	M 31	M 31	M 31	S 31	M 31

Un doute, une question ?
 Vous pouvez contacter le Service Environnement de la CCBBO ou 02 97 85 16 16 ou dechet@ccbbo.fr

Collecte des papiers/journaux (en ballottes)
 Collecte des emballages vides (déchets secs)



Retournez votre calendrier de collecte sur www.ccbbo.fr
 le samedi de 9h à 17h45 et de 19h30 à 21h15, ferme les jours amonchés et jours fériés. Tél. 02 97 85 16 13